

REPUBLIQUE FRANÇAISE
DÉPARTEMENT DE LA CORRÈZE
COMMUNE DE MEYMAC
Nombre de conseillers en exercice : 19

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

L'an deux mille vingt-trois,

Le deux octobre, à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de la Commune de Meymac, régulièrement convoqué, s'est tenu au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Philippe BRUGÈRE, Maire.

Étaient Présents :

Philippe BRUGERE, Anne-Marie AUBESSARD, Philippe AYFFRE, Joël BEZANGER, Catherine BEAUVY-VIEILLE MARINGE, Marie-Hélène CHAUQUET, Etienne COUIGNOUX, Marie-José GUIGNABEL, Violette JANET-WIOLAND, Christian LEFRANCOIS, Lionel ROUSSET, Alain VERMOREL, Corinne BRINDEL, Sandra CHARRIERE

Procurations : Jean-Pierre SAUGERAS à Philippe BRUGERE, Mélanie FLAMENT à Joël BEZANGER, Catherine NIRELLI à Catherine BEAUVY-VIEILLEMARINGE, Charlotte BOURG à Marie-Hélène CHAUQUET, Thierry BAILLARD à Sandra CHARRIERE.

Date de la convocation : 25 septembre 2023

Secrétaire de séance : Marie-Hélène CHAUQUET

**DELIBERATION N° 2023-04-10 E -
BUDGET ANNEXE DE L'EAU POTABLE
DECISION MODIFICATIVE BUDGETAIRE N°1**

Philippe BRUGERE rappelle aux élus qu'ils sont approuvés le Budget Primitif lors de la séance du Conseil municipal de mars 2023. Il indique que les écritures d'amortissement sont désormais connues et qu'il n'avait pas proposé suffisamment de crédits.

En l'occurrence, en section de fonctionnement, il est proposé d'augmenter les crédits ouverts aux dotations d'amortissement immobilières de 517,21€, et de facto, de diminuer le virement à la section de fonctionnement de 517,21€.

De même, en section d'investissement, il est proposé de diminuer le virement de la section d'exploitation de 517,21€, et d'équilibrer par l'amortissement à caractère spécifique, soit + 517,21€.

Section de fonctionnement :

D-023 Virement à la section d'investissement	- 517,21 €
D-6811 Dotation aux amortissements	+ 517,21 €

Section d'investissement :

R-021 Virement à la section d'exploitation	- 517,21 €
2315 Immobilisations en cours	+ 517,21 €

Sur proposition de M le Maire, **A L'UNANIMITE**

ADOpte LA DECISION MODIFICATIVE n°1 du budget annexe de l'eau potable

Accusé de réception en préfecture
019-211913603-20231005-2023-04-10-E-DE
Date de télétransmission : 05/10/2023
Date de réception préfecture : 05/10/2023

19136 Code INSEE	MEYMAC EAU	DM n°1 2023
---------------------	---------------	-------------

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU Conseil Municipal

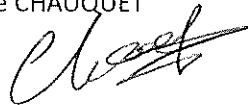
DM N°1

Désignation	Dépenses (1)		Recettes (1)	
	Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
FONCTIONNEMENT				
D-023 : Virement à la section d'investissement	517,21 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
TOTAL D 023 : Virement à la section d'investissement	517,21 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
D-8811 : Dotations aux amort. des immos incorporelles et corporelles	0,00 €	517,21 €	0,00 €	0,00 €
TOTAL D 042 : Opérations d'ordre de transfert entre section	0,00 €	517,21 €	0,00 €	0,00 €
Total FONCTIONNEMENT	517,21 €	517,21 €	0,00 €	0,00 €
INVESTISSEMENT				
R-021 : Virement de la section d'exploitation	0,00 €	0,00 €	517,21 €	0,00 €
TOTAL R 021 : Virement de la section d'exploitation	0,00 €	0,00 €	517,21 €	0,00 €
R-28153 : Amort. installations à caractère spécifique	0,00 €	0,00 €	0,00 €	517,21 €
TOTAL R 040 : Opérations d'ordre de transfert entre section	0,00 €	0,00 €	0,00 €	517,21 €
Total INVESTISSEMENT	0,00 €	0,00 €	517,21 €	517,21 €
Total Général		0,00 €		0,00 €

Meymac, Le 02 OCTOBRE 2023

La Secrétaire de séance,

Marie-Hélène CHAUQUET



Le Maire,

Philippe BRUGERE




Accusé de réception en préfecture
019-211913603-20231005-2023-04-10-E-DE
Date de télétransmission : 05/10/2023
Date de réception préfecture : 05/10/2023